

1. Euripide, Suppliantes, 1183-1212.

Écoute, Thésée, mes paroles. C'est Athéna qui te parle : il t'incombe un rite (ἄ χρή σε δρᾶσαι), et voici mes ordres pour y pourvoir (δρῶντα δ' ὠφελεῖν τάδε)¹. Ne donne pas ces ossements à emporter vers le sol argien en les abandonnant à ces enfants² avec tant de facilité, mais pour prix de tes peines et ceux de ta cité³ exige d'abord un serment (ὄρκον). Et celui qui doit jurer (ὀμνύναι χρεῶν), c'est Adraste que voici : il est qualifié, étant le tyran, pour, au nom de la terre des Danaens tout entière, s'engager par serment (ὄρκωμοτεῖν). Le serment sera (ὁ δ' ὄρκος ἔσται) que jamais les Argiens ne porteront contre mon sol (χθόνα) les armes de la guerre, et que si d'autres l'attaquaient ils leur opposeraient leurs lances. Mais si, délaissant leur serment (ὄρκον ἐκλιπόντες), ils attaquent la cité, appelle la male mort (κακῶς ὀλέσθαι πρόστρεπ') sur le sol (χθόνα) des Argiens. Maintenant, dans quoi te faut-il égorger les victimes (ἐν ᾧ δὲ τέμνειν σφάγια χρή σ') ? Écoute-moi. Tu as dans ton palais un trépied aux pieds de bronze (τρίπους χαλκόπους), qu'Héraclès autrefois, après avoir de fond en comble renversé Troie, alors qu'il s'élançait vers un autre travail, t'enjoignit de placer debout près du foyer pythique (σπῆσαι σ' ἐφείτο Πυθικὴν πρὸς ἐσχάραν). Dedans, coupe trois gorges de trois brebis (ἐν τῷδε λαιμοὺς τρεῖς τριῶν μήλων τεμῶν), et inscris les serments dans, du trépied, la creuse cuve (ἐγγραφον ὄρκους τρίποδος ἐν κοίλῳ κύτει) ; ensuite, remets-le à la garde du dieu (σῶζειν θεῷ δός) qui veille sur Delphes : mémorial des serments, et témoin pour la Grèce (μνημεῖα θ' ὄρκων μαρτύρημα θ' Ἑλλάδι). Quant à l'instrument dont tu auras ouvert les victimes (Ἡ δ' ἂν διοίξης σφάγια) et fait saigner la blessure (καὶ τρώσης φόνον), le couteau à la morsure aiguë (ὀξύστομον μάχαιραν), dans les muches⁴ de la terre cache-le (ἐς γαίης μυχοὺς κρύψον), juste à côté des sept bûchers des cadavres (παρ' αὐτὰς ἑπτὰ πυρκαϊὰς νεκρῶν). Car c'est l'épouvante (φόβον) qu'aux Argiens qui viendraient à attaquer la cité, s'il leur est montré (δειχθεῖσα), il provoquera, et le malheur au retour (καὶ κακὸν νόστον πάλιν). Puis, ce rite accompli (δράσας), escorte les morts hors de la terre d'Athènes (πέμπε γῆς ἔξω νεκρούς). Et les enclos (τεμένη) où leurs corps furent purifiés par le feu (ἐν' αὐτῶν σώμαθ' ἡγνίσθη πυρὶ), laisse-les à l'abandon (μέθεος), juste au carrefour (παρ' αὐτὴν τρίοδον) sur la route de l'Isthme⁵.

2. Sophocle, Œdipe à Colone, 1593 sq.

« (...) non loin du creux cratère où, de Thésée et de Pirithoos, sont couchés, fiables pour toujours, les éléments du contrat ».

Κοίλου πέλας κρατῆρος, οὗ τὰ Θησέως Περίθου τε κεῖται πίστ' ἀεὶ ξυνηθήματα.

¹ L'attention est tout entière concentrée sur le rite, non sur sa finalité. On comprendra donc le verbe *ōphelēin*, « aider », comme s'appliquant à ce qui aidera à l'effectuation du rite, non au secours qui en résultera pour la cité (laquelle, en ce point, n'est d'ailleurs pas évoquée). Cf. le commentaire de COLLARD 1975.

² Il s'agit des enfants des chefs tombés sous les murs de Thèbes, et venus avec les femmes recueillir les dépouilles de leurs pères.

³ Thésée et les Athéniens se sont dévoués à la cause argienne, ayant fait la guerre aux Thébains pour les obliger à restituer les corps.

⁴ « Cachettes souterraines » connues des touristes de Naours (département de la Somme), ce mot picard est trop proche du grec *μυχοί* pour que nous renoncions à l'exhumer ici.

⁵ Ici encore, nous empruntons à COLLARD (1975 : *ibid.*) sa lecture du texte (que lui-même emprunte à Heath) : il n'est pas question d'une « divinité (θεοῦ) de l'Isthme », qui a fait couler beaucoup d'encre sans qu'il en résulte aucune identification convaincante ni même probable, mais de la « route (ὁδοῦ) de l'Isthme ».

- AUBRIOT, D. 1991, « Formulations possibles du serment et conceptions religieuses en Grèce ancienne », *Kernos* 4, 91-103.
- BENVENISTE, É. 1947-1948, « L'expression du serment dans la Grèce ancienne », *Revue de l'Histoire des Religions*, 135, 92-93.
- 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, vol. 1, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969.
- BICKERMAN, E.J. 1950-1951, « Couper une alliance », *Archives d'histoire du droit oriental* 5, 133-156, repris dans *Studies in Jewish and Christian History* 1, Leiden, 1976, 1-32.
- BLATTER, R. 1983, « Adrastus als Friedenstifter », *Archäologischer Anzeiger*, 17-22.
- BOETHIUS, A. 1918, *Die Pythais. Studien zur Geschichte der Verbindungen zwischen Athen und Delphi*, Uppsala.
- BOLLACK, J. 1958, « Styx et serments », *Revue des Études Grecques* 71, 1-35.
- BOLLACK, J. & JUDET DE LA COMBE, P. 1981, *L'Agamemnon d'Eschyle. Le texte et ses interprétations. Agamemnon I* (Cahiers de Philologie, 6), Université de Lille III, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- CALAME, C. 1988, « Introduction : Évanescence du mythe et réalités des formes narratives », dans C. Calame (dir.), *Métamorphoses du mythe en Grèce ancienne*, Genève, Labor et Fides, 7-14.
- 1996, *Thésée et l'imaginaire athénien. Légende et culte en Grèce antique*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne.
- 1998, « Mort héroïque et culte à mystère dans l'*Œdipe à Colone* de Sophocle : Actes rituels au service de la création mythique », dans F. Graf (ed.) 1998, 326-356.
- CALLAWAY, C. 1993, « Perjury and the Unsworn Oath », *Transactions of the American Philological Association*, 1993, 15-25.
- 1998, « Odysseus' Three Unsworn Oaths », *American Journal of Philology* 119/2, 159-170.
- CASABONA, J. 1966, *Recherches sur le vocabulaire des sacrifices en grec, des origines à la fin de l'époque classique*, Aix-en-Provence, Publications des Annales de la Faculté des Lettres, n.s. 56, Ophrys.
- COLLARD, C. 1975, *Euripides. Supplices. Edited with introduction and commentary*, vol. I, Groningen, Bouma's Boekhuis b.v. Publishers.
- DARBO-PESCHANSKI, C. 2006, « La folie pour un regard : Oreste et les divinités de l'échange (Érinées, Euménides, Charites) », *Mètis* n.s. 4, 13-28.
- DAUX, G. 1971, « Sur quelques inscriptions (anthroponymes, concours à Pergame, serment éphébique », *Revue des Études grecques* 84, 350-383.
- DESCLOS, M.-L. 1996, « Que l'on ne doit pas blâmer les cités sans gardiens ou mal gardées. Le serment des rois Atlantes (*Critias*, 119c-120c) », *Kernos* 9, 311-326.
- DILLON, M. 1995, « By Gods, Tongues, and Dogs: The Use of Oaths in Aristophanic Comedy », *Greece & Rome*, 2^e Ser., 42/2, 135-151.
- ELLINGER, P. 2005, *La fin des maux d'un Pausanias à l'autre. Essai de mythologie et d'histoire*, Paris, Les Belles Lettres.
- FARAONE, C.A. 1993, « Molten Wax, Spilt Wine and Mutilated Animals: Sympathetic Magic in near Eastern and Early Greek Oath Ceremonies », *The Journal of Hellenic Studies* 113, 60-80.
- GERNET, L. 1955, *Droit et société en Grèce ancienne*, Paris, 1955.
- 1995, *Anthropologie de la Grèce ancienne*, Paris, Flammarion.
- GRAF, F. (ed.) 1998, *Ansichten griechischer Rituale. Geburtstags-Symposium für Walter Burkert, Castelen bei Basel, 15. bis 18. März 1996*, Stuttgart, Teubner.
- 2005 « Eid », dans *ThesCRA (Thesaurus cultus et rituum antiquorum, The Paul Getty Museum)*, III, 6.f., 237-246.
- HIERSCHE, R. 1958, « Note additionnelle relative à l'étymologie d'οἰρκοί εἶν δᾶ ὀξυμυῶναί », *REG* 71, 35-41
- JOUAN, F. 1966, *Euripide et les légendes des Chants cypriens : des origines de la guerre de Troie à l'Illiade*, Paris, Les Belles Lettres.
- 1997, « Les rites funéraires dans les *Suppliantes* d'Euripide », *Kernos* 10, 215-232.
- Journal of American Folk-Lore* 1889, « Oath by Bread and Salt », 140-141.

- KEAVENY, A. & MADDEN, J.A. 1978, « The Oath at A.P. v 245.3 », *The Journal of Hellenic Studies* 98, 160-161.
- KOCH PIETTRE, R. 2005, dans P. Borgeaud & Y. Volokhine (ed.), *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*, Bern-Berlin, Peter Lang, 95-121.
- 2006, « Les *xunthêmata* dans Sophocle, *Œdipe à Colone*. De l'autorité des serments, des mots de passe, et de leur support inscrit », dans C. Galewicz (ed.), *Texts of Power. The Power of the Text. Readings in Textual Authority Across History and Cultures*, Cracovie, Homini, 227-244.
- LÉTOUBLON, F. 1989, « Le Serment Fondateur », *Mètis* IV/1, 101-115.
- LONIS, R. 1980, « La valeur du serment dans les accord internationaux en Grèce classique », *Dialogues d'Histoire Ancienne* 6, 267-286.
- LORAUX, N. 1993², *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Paris, Payot [1981¹].
- MARÓT, K. 1924, *Der Eid als Tat*, Szeged.
- NAIDEN, F.S. 2006, *Ancient Supplication*, Oxford-New York, Oxford U.P.
- Nomima* I : H. Van Effenterre & F. Ruzé, *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, I, *Cités et institutions*, Rome-Paris, École française de Rome/De Boccard, 1994.
- PLESCIA, J. 1972, *The Oath and Perjury in Ancient Greece*, Tallahassee, Florida State U.P.
- SABIANI, M.-A. 2003, « Le roi et le serment dans les pièces thébaines de Sophocle », dans S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland *et al.*, *Fondements et crises du pouvoir*, Pessac, Ausonius Publications / Paris, De Boccard, 147-159.
- SÉBILLOTTE CUCHET, V. 2007, « Une politique des genres, le serment des éphèbes athéniens », dans V. Sebillotte Cuchet et N. Ernoult (ed.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 233-245.
- SÁNCHEZ, P. 1997, « Le serment amphictionique [Aeschn. *Legat.* (2) 115] : un faux du IV^e siècle ? », *Historia* 46/2, 158-171.
- SCHEID, J. 2005, *Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier.
- SIEWERT, P. 1972, *Der Eid von Plataia*, Munich.
- SILK, M.S. (ed.) 1998, *Tragedy and the Tragic. Greek Theater and Beyond*, Oxford, Oxford U.P.
- TRAVLOS, J. 1971, *Bildlexikon zur Topographie des Antiken Athen*, Tübingen, Verlag Ernst Wasmuth.
- VENTURE, O. 2002, « L'écriture et la communication avec les esprits en Chine ancienne », *Bulletin of the Museum of Far Eastern Antiquities* 74, 35-65.
- VERNANT, J.-P. 1990, *Figures, idoles, masques*, Collège de France, Julliard.
- VERSNEL, H. S. 1998, « και; ει[τι λ[οιπο;ν] τσν μερ[ς]ν [ε[σ]ται του σσωματοί ο{λ[ο]υ[. . . and any other part of the entire body there may be. . .]. An Essay on Anatomical Curses », dans F. Graf (ed.) 1998, 217-277.
- WINKLER, J.J. & ZEITLIN, F. I. (ed.) 1990, *Nothing to do with Dionysos? Athenian drama in its social context*, Princeton, NJ, Princeton University Press.
- ZIEGLER, K. 1963, s.v. « Pythion », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, XXIV, Stuttgart, 552-563.